

ENGIE KITE TOUR

AVIS DE COURSE

ENGIE KITE TOUR 2024

La Grande-Motte – du 27 au 29 septembre 2024

Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un kiteboard ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre kiteboard pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV) incluant l'annexe F ou FS.
- 1.2. Les règlements fédéraux, incluant le règlement de la compétition.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront affichées sur internet [Documents de course \(engiekitetour.fr\)](https://www.engiekitetour.fr)

3. LIEUX

Le village de l'événement sera situé au Yacht Club de la Grande-Motte Esplanade Jean Baumel 34 280 La Grande Motte.

4. COMMUNICATION

- 4.1. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse suivante [Documents de course \(engiekitetour.fr\)](https://www.engiekitetour.fr)
- 4.2. [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un kiteboard ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les kiteboards.

5. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

La régata est ouverte à tous types de kiteboard et wingfoil sans restriction, à partir de 10 ans (l'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours). L'AO se réserve le droit de refuser toute inscription d'un concurrent si ses capacités techniques représentent un danger pour l'AO et les autres concurrents.

- 5.1. Les kiteboarders et wingfoilers admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site : <https://www.engiekitetour.fr/inscriptions/>
- 5.2. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition », ou
 - leur licence Club FF Voile mention « adhésion » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - Une licence temporaire FFVoile de 4 jours, en cours de validité pour la compétition.
 - Une autorisation parentale pour les mineurs.



ENGIE KITE TOUR

6. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Age	Avant le 13/09 23h59	Après le 13/09 23h59
Né après 2006	60 €	90 €
Plus de 18 ans	80 €	110 €

7. PUBLICITE DE L'EPREUVE

[DP] [NP] Les kiteboarders et les wingfoileurs doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8. PROGRAMME

- 8.1. Les confirmations d'inscriptions auront lieu le premier jour de la compétition, de 9h00 à 12h00 sur le lieu de la compétition le vendredi et pendant 1h avant le briefing coureur du samedi.
- 8.2. Contrôles : Le choix du matériel est libre et doit correspondre à la catégorie dans lequel le coureur est inscrit. Le comité de course, ou le jury pourra à tout moment vérifier le matériel de sécurité (cf. AC 9).
- 8.3. Jours de Course :

DATES	BRIEFING CONCURENTS	1er SIGNAL D'AVERTISSEMENT
Kite		
27/09/2024	12h30	14h
28/09/2024	9h	10h00
29/09/2024	9h	10h00

7.4. Le programme détaillé des courses sera décrit dans les Instructions de Course (IC).

7.5. Les détails concernant les événements sociaux seront affichés et/ou postés sur le tableau officiel

8. LES PARCOURS

Les parcours pourront être décrits dans les IC et seront précisés sur le tableau officiel.

Un parcours type « longue distance » sera proposé si les conditions le permettent.

9. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

10. [DP] SECURITE

10.1. Les concurrents doivent être équipés des éléments suivants :

- un moyen de repérage lumineux individuel et une combinaison isothermique conforme à la division 240,
- un gilet d'aide à la flottabilité 25N (minimum) ou une veste de protection (25 N minimum)
- Kite : un déclencheur (barre) et libérateur (leash) permettant de réduire puis d'annuler la traction.
- un leash d'aile
- Kite : un couteau ou coupe ligne.



ENGIE KITE TOUR

– un casque

10.2 A terre les concurrents doivent positionner leurs planches de kite avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. Les foils doivent être disposés loin de la zone de mise à l'eau.

10.3. Émargement :

Un système d'émargement sera mis en place. En cas d'oubli, le concurrent sera pénalisé (cf.IC)

11. SYSTEME DE PENALITE

Le système de pénalité sera défini dans les IC.

12. PROTECTION DES DONNÉES

12.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

12.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

13. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un kiteboarder de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du kiteboard, la mauvaise navigation d'autres kiteboards, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

14. PRIX

Des prix seront distribués (Trophées et lots partenaires).

Un prize money d'un montant total de 1 500€ sera divisé entre les catégories. La répartition dépendra des inscrits par discipline et sera affichée sur le panneau officiel de l'événement avant le samedi à la suite des derniers inscrits. Le Prize Money de 1500€ sera réparti de la façon suivante entre les séries de façon égalitaire entre les femmes et les hommes :

- Diviser par les séries twin-tip, kitefoil, directionnelle et wingfoil - homme et femme avec la répartition suivante :
 - Premier : 50% de la somme de la série par catégorie,
 - Deuxième : 30% de la somme de la série par catégorie,
 - Troisième : 20% de la somme de la série par catégorie.
- Si moins de 10 inscrits uniquement le premier de chaque série est récompensé,

ENGIE KITE TOUR

- Si moins de 3 inscrits, aucun prize money n'est distribué,
- Les sommes non-distribués sont remis dans l'ensemble des séries,
- Le prize money est délivré dans l'ordre du classement sans prendre en compte les ambassadeurs
- Si le prize money est remporté par un sportif mineur, il sera alors sous forme d'un bon d'achat auprès des partenaires de l'événement.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le club organisateur (cf fiche étape).

- Des paniers repas sont disponibles à la vente en pré-commande lors de l'inscriptions à l'épreuve.
- Les repas accompagnateurs du samedi soir ne seront pas commandables sur place.

